

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Master Agrosociétés, environnement, territoires, paysage, forêt · AETPF Parcours Gestion et valorisation agri-environnementales · GVA



Durée
2 ans



Composante
UFR des
Sciences



Etablissement(s)
Université
de Caen
Normandie

Présentation

Présentation Présentation générale

La mention AETPF parcours "Gestion et valorisation agri-environnementales" (créé en 2004) est doublement spécialisée en écologie appliquée (analyse structurale et fonctionnelle, gestion, réhabilitation d'écosystèmes et paysages) et en agronomie générale (structure et fonctionnement des exploitations agricoles ; implication sur la gestion durable des écosystèmes et paysages). Le lien constant entre les nécessités de la gestion des milieux et paysages ruraux et celles de la gestion de l'exploitation agricole constitue le fil conducteur de la formation.

Elle forme des cadres capables d'intégrer (1) les outils de l'agriculture à la gestion des milieux naturels et (2) les préoccupations de préservation des milieux aux productions agricoles.

Principaux enseignements

La mention AETPF est classiquement répartie sur 4 semestres et inclut des stages aux 2nd et 4^è semestres (respectivement 2 et 6 mois).

La 1^{re} année a la particularité d'offrir un module (UE) de travaux pratiques sur le terrain à chacun des semestres ; le 1^{er}, effectué dès septembre, permet la mise à niveau des étudiants venant de formations autres que la licence locale

et de structurer le groupe d'étudiants. L'offre d'UEs permet d'affiner son choix vers une orientation plus environnement (UEs partagées avec le Master "Sciences de la Mer") ou plus agro-écologie – écophysiologie. Le S1 comprend 5 UEs obligatoires (Approche pratique en écologie, Biologie du littoral - Études de terrain, Biologie du littoral, Fonctionnement des écosystèmes : adaptation des organismes, Anglais & statistiques) et 1 UE au choix (Agro-écologie ou Géomatique). Chaque UE est dotée de 5 ECTS. Le S2 comprend 4 UEs obligatoires (Biologie de la conservation & écologie de la restauration, Écosystèmes continentaux-Études de terrain, Projet Professionnel, Stage : Travail d'Etude et de Recherche) et 1 UE au choix (Approche écologique et morpho-sédimentaire des milieux côtier, Éthologie de la faune sauvage et domestique). Chaque UE est dotée de 5 ECTS, sauf le Stage : 10 ECTS.

La 2^e année accueillant un grand nombre de professionnels du monde de l'entreprise, prépare fortement à la professionnalisation. Le S3 est dédié aux UEs théoriques (Écologie du paysage, Expertise naturaliste, Gestion du Patrimoine naturel, Biocénoses littorales et forestières, Systèmes d'exploitation agricole, Agronomie, Outils de l'environnement (Droit, étude d'impacts, SIG), Anglais scientifique). Le S4 est consacré à la professionnalisation au travers de l'UE "Intégration professionnelle" (6 ECTS) comprenant un projet individuel & un projet collectif, et de l'UE stage (24 ECTS). Les UEs du S3 sont dotées de 4 ECTS (sauf Anglais 2 ECTS). Au cours du S3, de nombreux déplacements chez les professionnels sont organisés.

Chiffres clés orientation/insertion Sur l'ensemble des diplômés d'un Master de la promotion 2016, le taux d'insertion professionnelle 2 ans et demi après le diplôme est de 93%.

75,6% occupent un emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant) et 69,3% sont « cadre, ingénieur » du privé ou du public.

Pour en savoir plus sur le devenir des diplômés d'un Master.

Formation enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Fiche RNCP N°34156

Admission

Conditions d'accès

Admission - Inscription Niveau de recrutement
Bac+3

Conditions d'accès en première année du diplôme

L'accès à la première année de master est sélectif, les critères d'admission et de capacité d'accueil sont définis par l'université.

Licences conseillées : Licence Sciences de la vie, Licence Sciences de la vie et de la Terre.

Modalités de sélection : Examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV), Entretien.

Conditions particulières Conditions d'accès en 2e année

L'accès en 2e année de master s'opère de plein droit dès lors que l'étudiant a validé sa 1re année au sein de la mention.

Modalités de sélection pour les autres candidats : Examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV), Entretien.

Procédure d'inscription : candidature Année universitaire 2020/2021 Attention :

Initialement prévues à compter du 20 avril 2020, les campagnes d'admissions en MASTER 1 (toutes mentions) et MASTER 2 (mentions juridiques) sont susceptibles d'être reportées.

Si tel est le cas, les nouvelles dates de campagnes seront publiées prochainement.

Master 1 :

Accès sélectif - Capacité d'accueil : 18 places. Dépôt du dossier de candidature sur l'application eCandidat du 20 avril au 15 mai 2020 et du 24 août 2020 au 31 août 2020. Recrutement sur dossier et entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier.

La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Master 2 :

Accès de droit pour les étudiants ayant validé la première année de la même mention/parcours à l'Université de Caen Normandie. Pour les autres étudiants, voir les informations sur le portail des formations, rubrique inscription/pré-inscription. Procédure d'inscription : administrative

Première inscription à l'université

Réinscription à l'université

Procédure d'inscription : pédagogique



Inscription pédagogique

Tarif pour une inscription en formation initiale

L'inscription administrative comprend le règlement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus et le règlement des droits d'inscription. Le détail est à retrouver sur le portail des formations.

Infos pratiques

Lieu(x)

 Caen

En savoir plus

<https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/master/5297-master-agrosciences--environnement--territoires--paysage--foret-parcours-gestion-et-valorisation-agri-environnementales?s=&r=>